

### *b. L'introduction générale*

Elle sert à présenter de manière générale le travail que l'on se propose de mener. Elle sert donc à l'introduire, à le présenter au lecteur. D'où son importance dans tout travail de recherche. Cela fait dire à Guidère que « *c'est la première partie par laquelle le lecteur accède au contenu du travail effectué sur le sujet choisi. C'est pourquoi il faut lui accorder un soin particulier, tant au niveau de la rédaction que de la construction.* »<sup>1</sup>

L'introduction générale doit renfermer plusieurs éléments. A noter que ces sous-parties ne doivent pas être signalées explicitement (pas de titres ni de sous-titres). Il faut utiliser des expressions, des phrases de transition pour assurer l'enchaînement des idées (passage d'une idée, d'une partie à l'autre)

L'introduction générale doit être rédigée selon l'ordre suivant :

- 1- Une amorce pour définir le cadre général de l'étude ou la thématique.
- 2- Les motivations du choix du sujet.
- 3- Le découpage du sujet dans le thème.
- 4- La problématique.
- 5- Présenter une courte synthèse sur l'état de l'art concernant le sujet.
- 6- La démarche de la recherche
  - a. Aspect conceptuel (théorique)
  - b. Aspect pratique

Beaucoup d'étudiants s'interrogent sur la taille de l'introduction générale (le nombre de pages). Pour un mémoire de master, si l'étudiant respecte la structure ci-dessus, la taille moyenne sera entre 4 et 5 pages. Une introduction générale d'une ou 02 pages sera considérée comme insuffisante.

**1-L'amorce** : il s'agit d'une introduction dans l'introduction. Le chercheur annonce le thème et le cadre général dans lequel il inscrit son étude. Un étudiant travaillant sur les activités ludiques en FLE fera son amorce en introduisant ce thème et en l'inscrivant dans le cadre de la didactique. Il pourrait souligner l'importance de ce thème, sa place en didactique du FLE, etc. Il s'agit d'une présentation du thème qui permettra au lecteur de savoir sur

---

<sup>1</sup> Page 32.

quoi porte le travail de manière générale. Cela permettra au chercheur de faire la transition vers les raisons du choix du sujet.

**2-Les motivations du choix du sujet :** cette sous-partie de l'introduction doit renfermer pour sa part deux éléments : la dimension biographique et la dimension bibliographique.

Dans la dimension biographique, il est question de justifier son choix par une expérience personnelle (pratique, professionnelle), c'est-à-dire une expérience vécue qui a poussé le chercheur à choisir un thème et un sujet en particulier.

Dans la dimension bibliographique, on justifie le choix par des lectures (des spécialistes), des données théoriques et pratiques qui ont inspiré, guidé le chercheur dans son choix. Ça peut être aussi un colloque ou un séminaire auquel vous avez assisté et qui vous a inspiré un thème ou un sujet.

**3-Le découpage du sujet dans le thème :** il faut annoncer le thème qui nous intéresse puis le sujet qui aborde un aspect de ce thème. Il faut donc partir du général au particulier. L'étudiant doit trouver une formulation permettant d'annoncer le sujet en le découpant dans le thème. Il parlera ainsi du thème de manière générale, puis annoncera son sujet en le situant dans le thème.

**4-La problématique :** ensuite l'étudiant doit poser les questions et émettre les hypothèses qui y correspondent. Cette question a été largement abordée dans le cours 05.

**5-Une courte synthèse sur l'état de l'art concernant le sujet :** elle permet de préciser le cadre théorique de référence<sup>2</sup>. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une courte synthèse qui sera évidemment développée et détaillée dans la partie théorique du mémoire. Elle doit porter uniquement sur le sujet de recherche en évoquant les travaux les plus reconnus sur la question. Il convient de souligner que seuls les plus grands spécialistes du sujet doivent être cités, car il s'agit ici d'un cadre de référence. En inscrivant d'emblée ma recherche dans les travaux des plus grands spécialistes, non seulement je lui donne un cadre de référence solide et crédible, mais je fais preuve de sérieux et de maîtrise du sujet. D'où l'importance de cette sous-partie de l'introduction.

**6-La démarche de recherche :** il s'agit de montrer comment le travail sera mené et comment il sera structuré. Il s'agit donc des grandes lignes du mémoire. Le chercheur annoncera les différentes parties de son travail ainsi que leur contenu (grands axes). Et puisque un travail de recherche doit

---

<sup>2</sup> Op. cit., page 32.

comporter deux aspects principaux, à savoir la théorie et la pratique, le chercheur sera amené à préciser le contenu de chaque partie et comment elle sera menée.

Pour ce qui est de l'aspect pratique, il faut dire quels seront les concepts, les théories et les notions qui seront abordés et présentés dans la partie théorique. Et si cette dernière sera structurée en deux ou trois chapitres, il faudra indiquer dans l'ordre le contenu de chaque chapitre.

Pour ce qui est de la partie pratique, il faut expliquer comment elle sera menée en commençant par l'investigation ou le travail de terrain (collecte des données, outils, population, contexte spatiotemporel, durée, etc.) ; ensuite l'analyse et les outils qui seront mis en œuvre pour l'effectuer (grille d'analyse, logiciels, etc.)